



QUALIT'
Equidés

Conseil des Équidés Nouvelle Aquitaine



Certification qualité pour les professionnels de la filière équine en Nouvelle Aquitaine



Conseil des Équidés
Nouvelle Aquitaine





UN LABEL
QUALITÉ
RÉGIONAL

QU'EST-CE QUE LE LABEL?

Le label Equi'Qualité, anciennement dédié à l'élevage en Nouvelle Aquitaine, devient **Qualit'Équidés** et s'ouvre à toutes les structures équinés. Il est un gage d'une qualité spécifique au territoire régional et correspond aux attentes des professionnels et des pratiquants. Il est le fruit d'un engagement qui permet également aux professionnels d'accéder aux aides régionales pour le développement de leur structure tout en répondant à des normes réglementaires et en respectant le bien être équin.



Le label **QUALIT'ÉQUIDÉS** a pour objectif d'engager les professionnels dans une démarche d'amélioration continue des modes de productions et des services, afin de poursuivre l'excellence économique.

NOS AMBITIONS



QUALIT'ÉQUIDÉS a pour objectif de mettre en valeur les structures qui s'engagent à respecter la réglementation, à améliorer leurs pratiques en termes de bien-être des équidés, et de biosécurité. Il vise à promouvoir le développement des pratiques locales afin de mettre en valeur une identité régionale.

LES AVANTAGES

- 01 Mettre en exergue une expertise, une excellence.
- 02 Sécuriser les activités des professionnels.
- 03 Appartenir à un réseau professionnel de qualité et y être reconnu.
- 04 Représenter un gage de crédibilité et de confiance.
- 05 Présenter des prérequis pour être éligible aux aides régionales et européennes.
- 06 Se distinguer auprès des professionnels et utilisateurs à travers une reconnaissance régionale.
- 07 Profiter d'une visibilité importante grâce aux outils de communication du label.

LE FONCTIONNEMENT



Niveau 1 : ÉLIGIBILITÉ

1. Téléchargez l'application Equi'pass.
2. Réalisez les trois autodiagnostic: Réglementation, bien-être-équin et biosécurité.
3. Téléchargez votre attestation d'éligibilité.



Niveau 2 : ENGAGEMENT

1. Participez à la formation avec votre Conseil des Équidés Régional.
2. Recevez votre attestation d'engagement.
3. Faites la demande d'audit.



Niveau 3 : CERTIFICATION

1. Recevez l'auditeur sur votre structure.
2. La commission label étudie les résultats de votre audit.
3. Recevez la plaque officielle de certification.



PLUS D'INFORMATIONS ?



www.qualit-equides.fr



laure.desplanches@gmail.com



Conseil des Equidés
Nouvelle Aquitaine

